

Formulaire d'inscription – VIDE-GRENIERS

Le **dossier complet accompagné du paiement** est à retourner à la Capitainerie.
Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et à concurrence du nombre de places.

Ouverture des inscriptions : **vendredi 3 juillet 2026**

Date limite de réception des demandes : **jeudi 30 juillet 2026**

Le vide-greniers est réservé exclusivement aux particuliers. Il aura lieu le **samedi 1er août 2026, dès 8h00**.

La Ville de Publier met à disposition un ou plusieurs emplacements de 2 mètres linéaires avec un maximum de 6 mètres par personne soit 3 emplacements pour un **montant forfaitaire de 10€ par emplacement et par jour**. Aucun matériel ne sera fourni (tables, etc.).

Renseignements : M. BARATAY : 07.76.17.36.46

Je soussigné(e) demande à participer au vide-greniers de la Fête des Quais 2026 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Nombre d'emplacement(s) souhaité (2ml) : **Maximum 6 mètres (3 emplacements)**

Montant dû (nombre d'emplacement X 10 €) :€

L'emplacement sera réservé à réception du dossier complet :

- Formulaire d'inscription daté et signé ;
- Copie recto-verso de la carte d'identité (ou du passeport) ;
- Copie de l'assurance RC ;
- Paiement du droit de place en espèce ou par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par virement.

Informations pratiques – stationnement :

Aucun véhicule ne sera autorisé à stationner sur les emplacements. Afin de décharger vos biens, vous pourrez vous rapprocher avec un véhicule dans une zone prédéfinie et délimitée, à proximité, entre 6h00 et 8h00.

Stationnement : Afin de faciliter l'accès au plus grand nombre (**pas de véhicule « tampon »**), nous vous remercions de stationner au parking mis en place au Clos de Viry dans des places autorisées et réglementées. Merci de votre collaboration au succès de cette fête.

En signant ce formulaire, je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e) ;
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce) ;
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile, (article R321-9 du Code pénal).

Fait le.....

Signature

Formulaire consentement RGPD

J'accepte que la Commune de Publier, dont le responsable de traitement est le service événementiel, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données répond à la gestion du dossier d'inscription au vide-greniers de la Fête des Quais 2026.

Conformément au Règlement de la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la mairie de Publier à l'adresse de messagerie suivante : evenements@ville-publier.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).